



Capacités visées :

A l'issue de la formation, le stagiaire sera capable d'identifier et prévenir les risques de chute liée au travail en hauteur sur toitures. Il pourra identifier en fonction de la situation de travail qui se présente, le matériel conforme pour garantir sa sécurité et ainsi éviter les risques de chutes de hauteur.

Apports méthodologiques :

- **Réglementation:**
 - Décret 2004-924 du 01/09/2004 (seulement les articles les concernant)
 - Obligation des employeurs
 - Obligation des salariés

- **Les EPI:**
 - Différentes classes d'EPI
 - Vérifications des EPI
 - EPI contre les chutes de hauteur (normes)

- **Technologie :**
 - Le facteur de chute
 - La force de choc
 - L'absorbeur d'énergie / Le tirant d'air

- **Charpente / toiture :**
 - Contexte
 - Solutions :
 - Les dispositifs d'ancrage permanents et fixes (naturels et artificiels)
 - Les dispositifs d'ancrage provisoires et transportables (naturels et artificiels)
 - L'équipement d'antichute mobile

- **Prévention des risques :**
 - Les règles de bases
 - Prévenir les chutes de hauteur

- **Mise en pratique :**
 - Reconnaître les dispositifs d'ancrage permanents et fixes et repérer et identifier les dispositifs d'ancrage provisoires et transportables
 - Le nœud double-huit et les oreilles de Lapin
 - Utilisation du harnais et de ses équipements antichute
 - Comment monter sur une toiture en sécurité
 - Installer une ligne de vie
 - S'auto-assurer sur la toiture

Mode d'exécution :

- **Durée : 1 jour soit 07 heures**
- **Tout public**
- **requis : aucun**

Documentation remise :

- **Support de formation**